

Pour obtenir une carte portuaire pour un chauffeur, vous devez en faire la demande auprès du GPMM (voir nouvel imprimé au 1^{er} janvier 2016 à télécharger sur leur site ou à récupérer aux bureaux des cartes du GPMM porte 4 ou 2C) et choisir les zones auxquelles vous souhaitez accéder à Marseille et à Fos. (Porte 4 : tel 04 91 39 42 45 fax : 04 91 39 40 45 cartes.portuaires-p4@marseille-port.fr.)

Pour Marseille l'accès aux 2 terminaux MEDEUROPE et TRS MARSEILLE MANUTENTION sont à demander en ligne sur le site <http://argos.medeurope.fr> en fonction de vos activités, cocher les cases correspondant aux terminaux. Les formulaires validés que vous recevrez en retour sont à joindre à votre demande d'accès au GPMM avec les autres pièces.

Pour Fos, la même carte portuaire est utilisée mais les accès sont à demander aux terminaux concernés à Fos.

Voir avec le GPMM à Fos : tel 04 42 48 67 21 fax : 04 42 48 67 50 – cartes.portuaires-bo@marseille-port.fr.

Le Service Sûreté.



lsps@medeurope.fr